



ASEMBLEE GENARALE ORDINAIRE

Samedi 2 décembre 2023 à 10h00

Au Lycée Ozanam, 1 rue de la Fraternité à Châlons en Champagne

Café d'accueil et pointage à partir de 9h00

2 représentants par club maximum

Ordre du jour

1. Ouverture de l'AG et vérification du quorum
2. Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 26 novembre 2022
3. Approbation du rapport moral de la saison 2022 / 2023
4. Bilan des commissions de la saison 2021/2022
5. Présentation des comptes de résultats et du bilan arrêtés au 30 juin 2023
6. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 et affectation du résultat
8. Approbation du budget prévisionnel saison 2023 / 2024
9. Points techniques et sportifs
10. Informations diverses
11. Remise des distinctions
12. Clôture de l'AG
13. Intervention des personnalités
14. Pot de l'amitié

Le Président

René MOLLE